



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

eaux territoriales

Question au Gouvernement n° 3584

Texte de la question

REMORQUAGE DU *MODERN-EXPRESS*

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Dufau, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Jean-Pierre Dufau.** Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Comme nos compatriotes, les élus et les pouvoirs publics ont suivi avec la plus grande attention les opérations de sauvetage du Modern-Express, dans le golfe de Gascogne, avec la crainte que le cargo ne vienne s'échouer sur les côtes aquitaines et les plages landaises.

Face à cette catastrophe annoncée, je veux saluer, avec l'ensemble de mes collègues, l'organisation et la maîtrise dont ont fait preuve les autorités françaises, sous la responsabilité du préfet maritime. Les enseignements du naufrage du Prestige ont été tirés. En effet, malgré une houle importante, de 5 à 7 mètres, et un vent soutenu, l'équipage a été sauvé par hélitreuillage.

Le bateau a été entouré de cinq bâtiments et des mesures préventives contre la pollution ont été diligentées à terre par Mme la préfète des Landes, avec les élus, les pompiers, la protection civile et les employés communaux.

Lundi matin, une légère accalmie a permis aux quatre voltigeurs néerlandais spécialisés de relier, par câble, le Modern-Express au remorqueur Centaurus. Une opération très délicate, qui a réussi. J'imagine que le tractage en haute mer vers le port de Bilbao ne sera pas davantage une sinécure, mais gardons confiance !

**M. Yves Censi.** Est-ce une question au Gouvernement ou une déclaration ?

**M. Jean-Pierre Dufau.** Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous préciser le déroulé des opérations conduites par les services de l'État face aux risques encourus, et indiquer les dispositions prévues pour le traitement à court terme du navire ?

Cet épisode ne doit-il pas accélérer la réflexion de l'État et des élus régionaux pour positionner à La Rochelle, dans les meilleurs délais, un remorqueur de haute mer...

**M. Olivier Falorni.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Dufau.** ...destiné à surveiller le golfe de Gascogne ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le président, monsieur le député, chacun a à l'esprit les images impressionnantes de ce bateau à la dérive, à 40 kilomètres à peine des côtes, à quelques heures, donc, d'un naufrage annoncé sur les plages landaises qui vous sont chères comme elles me le sont.

Il s'est agi de sauver dans un premier temps, par hélitreuillage, les marins qui se trouvaient à bord. Puis une première tentative de remorquage du bateau a échoué, en raison de conditions marines très difficiles. Mais à l'heure où nous parlons, le bateau est acheminé vers le port de Bilbao, qu'il atteindra demain.

Je remercie les autorités espagnoles qui ont accepté cette coopération. Ces jours derniers, Ségolène Royal et moi-même avons suivi les opérations, en liaison avec le préfet maritime et la préfète des Landes. Comme vous, je veux remercier la marine nationale ainsi que la société spécialisée qui est intervenue. Le risque de pollution était réel.

La question que vous posez sur le prépositionnement d'un remorqueur à La Rochelle a surgi dans le débat. M. Mariani, qui n'est plus là, distribuait des prix tout à l'heure : je ne sais lequel il mérite pour avoir supprimé cette mesure en 2011 ! Le retour d'expérience nous dira si ce prépositionnement doit être à nouveau envisagé.

**M. François Fillon**. Qu'en pense le ministre du budget ?

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État*. Ce n'est pas parce que les choses se sont bien passées qu'il ne faut pas aller jusqu'au bout de la réflexion ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

**Circonscription** : Landes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3584

**Rubrique** : Mer et littoral

**Ministère interrogé** : Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire** : Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [3 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 février 2016](#)